

Ces riches qui ne connaissent pas la crise



**Toujours
moins d'impôts
pour les plus
riches**

Le contexte actuel est pour le moins exceptionnel. Pour autant, le gouvernement garde le cap d'une politique économique libérale, avec un seul mot à la bouche : **moins d'impôt, toujours moins d'impôt**. Malgré les besoins évidents de financement des services publics, il poursuit dogmatiquement ses baisses d'impôt et notamment pour les grandes entreprises : l'impôt sur les sociétés poursuit sa **baisse** programmée en 2021 (coût annuel de 3,7 milliards d'euros). De 33,33 % au début du quinquennat, le taux sera de **25 % en 2022**.

De la même manière, le montant de la taxe d'habitation des 20 % les plus aisés, diminuera d'un tiers dès l'an prochain, (coût annuel de 2,4 milliards d'euros pour les finances publiques).

Cette trajectoire se poursuivra sur ce rythme jusqu'à sa suppression totale en 2023.

Ce sont 45 milliards d'euros de baisses d'impôts en quatre ans, qui auront été décidées par le gouvernement.

Ce que dit moins le gouvernement, c'est qu'en toute discrétion, il entend **prolonger** la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS) (prélèvement qui devait s'éteindre en 2024) jusqu'en 2033, voire même 2042. En effet, il a décidé de transférer l'essentiel de la « dette Covid » à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) . Cette décision est inacceptable car la CRDS est un prélèvement **régressif et inégalitaire**, avec un taux unique de 0,5 %, appliqué aux revenus (notamment salariaux et sociaux) de tous les particuliers quel que soit leur niveau de revenu. Cette décision revient à faire supporter une lourde part du remboursement de la dette sociale aux ménages les plus modestes.

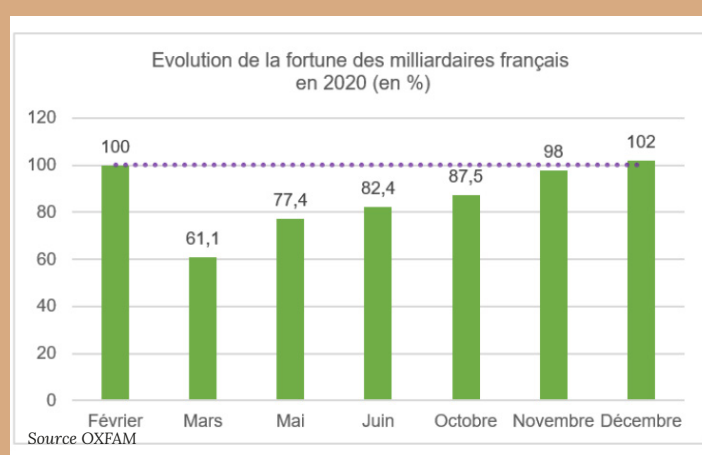
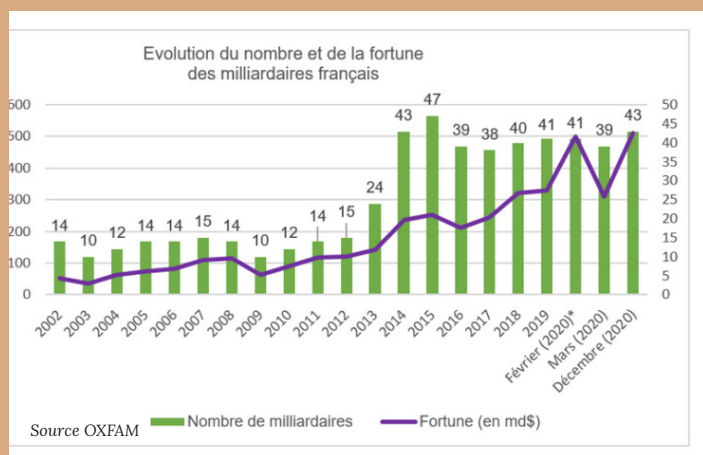
En revanche pas de cadeaux pour les plus défavorisés



Les baisses d'impôts pour les plus riches seront aussi « payées » par les plus modestes du fait de la volonté du gouvernement de baisser les dépenses publiques pour revenir à l'équilibre budgétaire.

Pour cela il est envisagé de remettre en cause certaines politiques publiques, or, nous voyons encore plus aujourd'hui la nécessité d'investir dans les politiques publiques, que ce soit la santé, la recherche, l'éducation, la transition écologique.

Pour garantir l'équilibre budgétaire, il n'est jamais question de remettre en cause la spéculation boursière ou immobilière, ni la concentration des richesses dans des mains toujours moins nombreuses !





En France, plus d'un million de personnes auraient basculé dans la pauvreté à cause de la pandémie.

A l'automne 2020, le nombre de bénéficiaires à l'aide alimentaire était estimé à plus de 8 millions de personnes, alors qu'il se situe autour de 5,5 millions en temps normal. Autre signal alarmant : le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) a fortement augmenté depuis le début de la crise sanitaire.

Et « en même temps », les riches toujours plus riches ! En France, les milliardaires n'ont pas connu la crise et ont même bénéficié d'une reprise exceptionnelle : ils ont ainsi gagné 175 milliards d'euros entre mars et décembre 2020 – soit l'équivalent de deux fois le budget de l'hôpital public -, dépassant leur niveau de richesse d'avant la crise.

La France compte actuellement 43 milliardaires. Parmi eux : Bernard Arnault, PDG du groupe LVMH et grand gagnant de la crise. Il fait partie des quatre milliardaires de la planète ayant enregistré les fortes augmentations de leur fortune depuis le début de la pandémie !

Sur l'ensemble de l'année 2020, malgré la crise, la fortune de Bernard Arnault augmente de 44 milliards d'euros soit un bond de 41%. Après le pic de la crise, sa fortune a doublé entre mars et décembre.

**La crise ?
Pas pour tout le monde !**

**Taxer les
profiteurs de
la crise : une idée
même portée par le
FMI**

Le Fonds monétaire international a recommandé d'augmenter provisoirement les impôts sur les plus riches et les entreprises ayant fait plus de bénéfices pendant cette période. Il détaille même « tout un éventail d'options disponibles » en augmentant à la fois l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers les plus riches, en éliminant les niches fiscales, en augmentant les impôts fonciers ou les droits de succession !

Le gouvernement français a donc le choix de faire contribuer ceux qui se sont enrichis pendant la crise, en mettant en place ces mesures d'urgence



La déclaration automatique est une nouvelle faculté de dépôt de la déclaration.

Elle vise à dispenser certains foyers

fiscaux du dépôt de

leur déclaration de revenus dès lors que les informations préremplies et connues de l'administration sont justes et exhaustives.

Pour ces foyers fiscaux, l'absence de dépôt explicite de déclaration vaudra désormais déclaration.

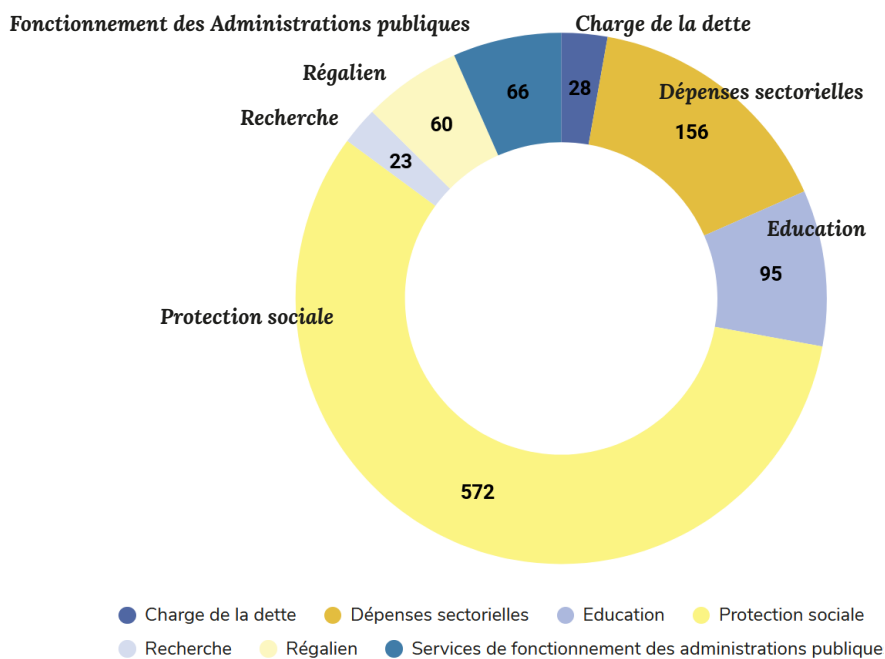
Pour autant, ce dispositif ne tient pas compte des réductions ou crédits d'impôts, ou autres dispositions particulières. Il convient donc d'être particulièrement attentif. Cette possibilité est à mettre en lien avec la mise en place du prélèvement à la source, dont la logique est de payer en avance et de réclamer le trop perçu ensuite.

Et sous prétexte de simplification, ce dispositif est de nature à affaiblir le consentement à l'impôt. Pour masquer l'injustice du système fiscal français, nos dirigeants souhaitent « invisibiliser » les prélèvements obligatoires.

Au contraire, il faut réhabiliter l'impôt en rendant le système fiscal plus transparent, plus juste en faisant contribuer davantage ceux qui ont le plus de ressources.

La déclaration automatique, un véritable danger

Les dépenses pour 1000 € d'argent public en 2019



Valeur en €

Crédits photos Adobe stock : P1 Romolo Tavani, P2 Tinnakorn, Jürgen Fälchle, P3 Ekaterina, P4 Antonioguillerm.